Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense

des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 72 [i.e. 73] (2002)

Heft: 2

Rubrik: Echos de l'assemblée générale du 20 juin 2002 : rapport d'activité de

l'exercice 2001

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES INTÉRÊTS DE NOS RÉGIONS

Echos de l'assemblée générale du 20 juin 2002

Rapport d'activité de l'exercice 2001

L'ADIJ a célébré en 2000 les 75 ans de sa fondation, par des manifestations qui se sont prolongées en 2001. Ce fut l'occasion aussi de se pencher sur l'histoire de l'association, une suite d'étapes - accélérations et ralentissements - qui ont jalonné son évolution et qui ont montré son dynamisme et sa capacité d'adaptation.

Réflexion en vue d'une nouvelle orientation des activités

Mais cet anniversaire a été également l'occasion, pour le comité directeur, de mener une réflexion approfondie sur l'avenir de l'association et de ses activités

L'exercice écoulé représente donc pour l'ADIJ une transition. Notre association, en effet, a mené de front, d'une part, les activités traditionnelles prévues dans le programme adopté en 2001 et, d'autre part, la réflexion relative à l'adaptation et au redéploiement de nos activités.

Objectifs généraux et principaux axes d'activité

Les aspects suivants ont constitué le cadre général de nos activités :

- 1) Suite des actions liées au 75e anniversaire de l'association.
- 2) Organisation de diverses manifestations destinées au grand public ou à des publics professionnels ou spécialisés.
- 3) Réalisation de notre programme de publications habituel.

4) Réflexion sur le redéploiement de nos activité, en particulier le développement du bulletin.

Direction et secrétariat

Compte tenu du contexte, la Direction s'est réunie à un rythme plus soutenu que de coutume (9 séances au cours de l'exercice écoulé). L'organe dirigeant de notre association a investi ses efforts dans de nombreux domaines, qu'on peut résumer de la manière suivante.

1) Tâches administratives

Animation générale de l'association, représentation au sein d'autres organismes, fondations, associations ou institutions. Gestion des biens de l'association, en particulier les titres et l'immeuble.

2) Commissions

La Direction a contribué à stimuler les commissions et à donner des impulsions à leurs activités lorsque cela s'est avéré utile ou nécessaire.

Le groupe mis sur pied pour organiser la journée de la mobilité le 25 octobre 2001 a décidé après coup de se maintenir et de se transformer ainsi en une nouvelle commission de l'ADIJ.

3) Publications

Le comité directeur et le secrétariat ont assumé l'édition du bulletin trimestriel «Les Intérêts de nos régions», ainsi que la publication trimestrielle de «Jura - Baromètre conjoncturel», qui présente les principaux résultats du test conjoncturel de l'industrie du Jura et du Jura bernois.

4) Promotion de l'association

Notre action a porté surtout sur des opérations promotionnelles auprès de publics ciblés avec pour objectif l'augmentation du nombre de membres individuels. Ces opérations comprennent l'envoi, pendant un certain temps, de nos publications et de la documentation relative à nos manifestations. Durant l'exercice écoulé, 200 personnes ont été touchées de cette manière, 20 d'entre elles ont adhéré à l'association (soit un taux de 10 %, qui est plutôt favorable).

5) Fondation régionale pour la statistique (FRS)

L'ADIJ étant membre de cet organisme, elle a été régulièrement informée de ses travaux, notamment :

ADIJ - juin 2002

LES INTÉRÊTS DE NOS RÉGIONS

- l'édition du mémento «chiffres clés pour le Jura bernois», qui a été adressé à tous les membres de l'ADIJ;
- la poursuite des démarches avec les cantons de Berne et du Jura visant à créer une institution commune en matière statistique (rappelons que la FRS, suite à la résolution no 13 de l'Assemblée Interjurassienne, figure dans le liste des institutions communes qui a été établie par les deux cantons).

6) Espace BeJuNe

Une conférence-débat a été tenue à Saint-Imier le 14 mars 2002, afin de dresser un état des lieux de l'espace BeJuNe dans différents domaines (gestion des déchets, transports, communications). Intitulée «BeJuNe, naissance d'un réseau», cette manifestation a permis d'entendre des exposés particulièrement intéressants et, lors de la discussion, de

tracer des pistes en vue de collaborations nouvelles.

7) Création d'un groupe marketing

Dans la perspective du développement de nos recettes publicitaires, la Direction a lancé la formation d'un «groupe marketing», composé de personnalités capables de suggérer et d'établir des contacts avec les annonceurs potentiels.

Manifestations du 75e anniversaire de l'association

Dans le cadre des manifestations publiques prévues autour de l'axe général de réflexion «avenir souhaitable, avenir possible pour nos régions» a été organisée, le 25 octobre 2001, une «journée de la mobilité (transports, communications, aménagement du territoire et envi-

ronnement)», en collaboration avec les radios locales RFJ et RJB. Cette journée s'est déroulée avec succès : les séquences radiodiffusées durant toute la journée ont suscité de nombreuses réactions positives et la table ronde tenue en soirée a permis au public d'entendre des interventions d'excellente qualité. Des échos en ont été publiés dans le bulletin.

Comme on l'a relevé déjà ci-dessus, le groupe formé pour mettre sur pied cette manifestation s'est constitué en une nouvelle commission de l'ADIJ (Commission de la mobilité).

Comme prévu, nous avons assuré également :

- l'édition et la diffusion du tiré à part de l'étude menée par Laurence Marti sur l'histoire de l'ADIJ au cours du dernier quart de siècle, publiée dans les Actes de la SJE 2001;
- la vente du vin «Cuvée du 75e», qui comprend du blanc et du rouge de Jean-Daniel Giauque (La Neuveville), avec des étiquettes originales réalisées par le dessinateur J.-L. Baume.

Redéploiement des activités

La Direction est partie d'un constat : il est devenu difficile, dans l'environnement actuel, d'amener les gens à se déplacer. Comme d'autres organismes analogues, l'ADIJ s'est trouvée confrontée à des difficultés croissantes pour toucher et attirer le public à ses manifestations. Certaines de ses activités traditionnelles (colloques, séminaires, cours de formation, tables rondes, etc.) en ont parfois souffert.

Par conséquent, il s'est également avéré difficile d'augmenter - voire simplement de maintenir - dans des proportions suffisantes le rendement de ce type d'activités associatives.

En outre l'ADIJ, qui travaille dans des domaines multiples, est très dispersée et elle se trouve face à la nécessité de développer son image de marque en proposant des produits moins éclectiques, plus précis, mieux typés et adaptés au contexte actuel.

C'est la raison pour laquelle la Direction a engagé une profonde réforme des activités de l'association.



Chemins de fer du Jura

Franches-Montagnes



Voyages en famille

- Excursions à pied avec la carte journalière Regio CJ
- Balades à vélo (en location dans nos gares)

Sorties en groupe (dès 20 personnes)

Réservez une surprise à vos amis en louant un train à vapeur, un train «Belle Epoque» ou un car.

Offre exclusive

Attaque du train par un groupe de cavaliers

Renseignements

Tél. 032 952 42 90, fax 032 952 42 93, e-mail: promotion@cj-transports.ch

LES INTÉRÊTS DE NOS RÉGIONS

On peut observer deux choses:

- le bulletin constitue le lien principal entre tous les membres de l'ADIJ. Ces derniers, en effet, participent relativement peu - et le plus souvent en petit nombre - aux autres activités mises sur pied;
- on peut donc s'attendre à ce que ces membres restent fidèles à l'ADIJ, dans la mesure où la publication qui leur sera proposée sera d'une qualité nettement supérieure, aura un contenu plus dense, une présentation fortement améliorée et un rythme de parution plus élevé, tout cela pour un prix identique.

Après avoir analysé les points faibles et les forces de l'ADIJ et après avoir inventorié de nombreuses pistes, la Direction propose la refonte complète du bulletin, qui deviendrait le produit principal de l'association.

Cette publication, actuellement trimestrielle, paraîtrait dorénavant six fois par année; son contenu et son graphisme devraient être entièrement revus et largement améliorés. La diffusion, actuellement concentrée essentiellement sur le canton du Jura et le Jura bernois, serait étendue à Neuchâtel et à la France voisine (tirage total prévu d'ici 2010 : 5000 exemplaires).

La vocation de cette nouvelle revue, intitulée «Défis», serait de susciter le débat sur l'avenir de nos régions, d'identifier les problèmes, de suggérer des solutions à explorer, en donnant la parole à des spécialistes et à des chercheurs, dans une optique novatrice, parfois provocatrice, mais toujours très concrète et constructive, et cela pour des domaines tels que la mobilité, l'économie et les entreprises, les questions juridiques, les problèmes sociaux, la formation, ainsi que les nombreux aspects liés à la gestion des affaires communales.

L'organisation d'une grande manifestation publique bisannuelle sur l'avenir des régions n'a pas été écartée, mais reportée à plus tard.

Activités des commissions

Les commissions, après consultation, ont été confrontées à un changement dès l'automne : la nécessité de se transformer en groupes de rédaction plutôt qu'en organisatrices de manifestations publiques. Cette évolution a été très bien accueillie dans toutes les commissions concernées. En fait, il s'agit pour elles désormais:

- d'identifier, dans leurs domaines respectifs, des thèmes régionaux porteurs et intéressants pour les publics visés;
- de constituer les dossiers qui seront publiés ;
- de trouver les auteurs potentiels et de prendre les contacts;
- de contrôler les textes et les documents reçus en vue de l'élaboration de la revue.

Dans ce contexte, les commissions ont commencé de s'atteler à leurs nouvelles tâches :

- la Commission de la mobilité a réalisé le dossier pour le numéro 0 du nouveau bulletin;
- la Commission économique a entamé la préparation du dossier du numéro 1 ;
- la Commission sociale a lancé la préparation du dossier du numéro 2.
- La Commission juridique, pour sa part, a organisé un colloque intitulé «droits et obligations des membres des commissions d'écoles», qui s'est déroulé avec succès le 20 septembre 2001. Elle a ensuite redéfini son mandat et poursuivra sa réflexion selon l'avancement du projet de nouvelle revue, autour de plusieurs projets:

- l'application des nouvelles lois sociales (en révision ou introduites dans les deux cantons);
- le pouvoir disciplinaire des collectivités (par exemple en cas de licenciement de personnel);
- la responsabilité des autorités communales (par exemple en cas d'accident) ;
- l'ouverture des marchés publics (importants changements des règles, notamment pour les communes, qui seront désormais concernées).
- La Commission informatique et la Commission formation et emploi redéfiniront également leur mandat dans la perspective du développement de la nouvelle revue.

Nos activités en 2001 ont donc été fortement influencées par le virage pris dès l'automne, visant à développer un (éventuellement deux) produits phares de l'ADIJ, ce qui a mobilisé les efforts de la Direction et de certaines commissions.

De ce fait, une manifestation prévue au programme 2001 a été abandonnée (séminaire sur la formation). Le projet de séminaire sur l'économie et les entreprises durables, quant à lui, devrait donner lieu à l'élaboration d'un dossier pour la nouvelle revue «Défis».

